

---

**Journée nationale de reconnaissance des pompiers et pompières  
Le gouvernement du Québec honore M. Olivier Henry**

---

COMMUNIQUÉ FOURNI PAR

Cabinet de la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique

**QUÉBEC, le 10 octobre 2021** - Le gouvernement du Québec décerne à M. Olivier Henry, assistant directeur du Service de sécurité incendie de Bonaventure, une Médaille pour acte méritoire pour le sauvetage incroyable qu'il a effectué le 2 décembre 2020 sur la rivière Bonaventure.

À la demande du directeur du Service, M. Sam Arsenault, M. Henry s'est précipité au secours d'un adolescent dont le VTT avait été emporté par le courant. Le jeune conducteur avait de la difficulté à garder son équilibre sur un véhicule instable rendu au beau milieu de la rivière. L'eau glaciale, les courants forts et la profondeur de l'eau mettaient sa vie en danger.

M. Henry a pris le temps de rassurer le jeune en attendant qu'on lui apporte une chaloupe. Ensuite, il a réussi à le sortir de sa fâcheuse situation et l'a confié aux ambulanciers. Toutefois, le périple de M. Henry n'était pas encore terminé. Il a chaviré et courait de nombreux risques, comme souffrir en hypothermie ou être emporté lui aussi par le courant. La fin de l'aventure est heureuse. Il émerge de lui-même des eaux, sans séquelles.

La vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M<sup>me</sup> Geneviève Guilbault, a remis, en cette 5<sup>e</sup> Journée nationale de reconnaissance, quelque 68 distinctions à des pompiers et pompières ainsi qu'à des citoyens et citoyennes qui ont contribué à la sécurité de la population ou à de précieux sauvetages.

**Citations :**

*« J'ai en très haute estime les personnes qui se dévouent pour les autres. C'est une qualité admirable, que peu de professions requièrent autant que celle de pompier. Il s'agit essentiellement du message que j'avais aujourd'hui pour nos gardiens de la sécurité incendie au Québec : notre nation au complet vous remercie de nous permettre de vivre dans la paix d'esprit, sachant que vous êtes là. Je tiens aussi à remercier les citoyens dont nous avons reconnu les actes héroïques lors de cette cérémonie. Les gestes qu'ils ont posés ont permis de sauver des vies. Ils ont toute ma gratitude. »*

- Geneviève Guilbault, vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

*« Honorer un citoyen tel que M. Olivier Henry est un réel plaisir. Il a secouru un adolescent au péril de sa propre vie avec une détermination et une maîtrise extraordinaires. Il a, de plus, démontré un savoir-faire très important qui doit être souligné, soit celui d'offrir un accompagnement psychologique rassurant pour le jeune. Je tiens à le remercier personnellement d'avoir démontré autant de professionnalisme, de leadership et de courage. »*

- Jonatan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, ministre de la région de la Côte-Nord et ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

**Lien connexe :** Lisez les récits complets et voyez les photos de la cérémonie sur la page de la [Journée nationale de reconnaissance des pompiers et pompières](#).

- 30 -

**Source :**

[Cabinet de la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique](#)

**Autre information :**

<https://www.quebec.ca/gouvernement/reconnaissance-prix/prix-en-securite-et-situations-durgence/journee-nationale-reconnaissance-pompiers-pompieres/medaille-pour-acte-meritoire-2021>

## **SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE BONAVENTURE**

### **Assistant directeur Olivier Henry**

Le 2 décembre 2020, vers 16 h 30, le directeur du Service de sécurité incendie de Bonaventure, M. Sam Arsenault, reçoit un appel d'un citoyen. La raison? Un véhicule tout-terrain a été emporté par le courant déchaîné de la rivière qui longe la route des Vieux-Ponts. Le conducteur, un adolescent, se trouve dans une fâcheuse position : il est debout sur son VTT, au beau milieu de l'eau. Il n'a pas vu les balises qui sécurisent le secteur inondé de la rivière et qui en interdisent l'accès. Il a besoin d'aide. Ça presse.

Aussitôt avisé, M. Arsenault, qui est sur les lieux d'un bâtiment inondé, appelle le 911. Il déclare l'incident et demande à avoir des ressources sur place, prêtes à intervenir. Il se met lui-même en route et communique avec M. Olivier Henry, l'assistant directeur, qui habite près de la rivière. Comme il est déjà intervenu sur les lieux d'une inondation, M. Henry a avec lui sa combinaison d'immersion pour des fins de sauvetage et de survie. Il ne manque qu'une chaloupe. Il n'y a pas une minute à perdre, car l'eau est glaciale, le courant est fort et le niveau d'eau très profond. L'adolescent a de la difficulté à se maintenir en équilibre sur son VTT. Pendant que M. Arsenault se presse d'aller chercher l'embarcation chez M. Henry, ce dernier reste sur place pour parler au jeune et pour le rassurer.

Enfin, la camionnette arrive et recule suffisamment pour que la chaloupe soit directement mise à l'eau. M. Henry y monte et s'empresse de porter secours à la victime. Il réussit à la faire monter à bord et à la ramener en sécurité et la confier aux services ambulanciers. Pendant ce temps, M. Henry, qui est toujours dans l'embarcation, fait une mauvaise manœuvre et chavire. Les risques sont nombreux : hypothermie, inondation (la visibilité du sol est inexistante, l'eau est trouble), entraînement par le courant très rapide, danger de se faire frapper par toutes sortes de débris emportés par le courant. C'est un grand soulagement quand on le voit réussir à émerger de l'eau par lui-même. Cette opération se conclut bien pour tous.

**Pour le cran dont il a fait preuve, sa maîtrise de la situation, l'accompagnement psychologique offert à la victime pour qu'elle demeure calme et pour avoir secouru un citoyen au péril de sa propre vie, Olivier Henry reçoit la Médaille pour acte méritoire.**